

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
187^e année
3 novembre 2011
n° 38 / 7487^e
pages 2585 à 2648

CHRONIQUE / Informatique

2609

Vidons les greffes de la République !
De l'exhaustivité d'accès aux arrêts civils des cours d'appel
> Xavier Henry

ÉDITO

2585 Ministère public : magistrats debout !, *Félix Rome*

ACTUALITÉS

- 2592 Associé en liquidation judiciaire : participation aux décisions collectives
- 2594 Simplification du droit : aspects de droit de l'entreprise
- 2597 Délit d'initié : précision suffisante de la définition
- 2602 Passeport biométrique : validation de l'essentiel du dispositif

POINT DE VUE

2607 Le voisin occasionnel : précision ou disparition d'une notion ?, *Nadège Reboul-Maupin*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 2617 **Chronique** : Revendication du prix de revente par le bénéficiaire d'une clause de réserve de propriété : à la recherche d'une cohérence en droit des entreprises en difficulté, *Carole Souweine*
- 2624 **Panorama** : Droit patrimonial de la famille, *Camille Bourdaine-Mignot, Vincent Brémond, Marc Nicod et Janine Revel*
- 2635 **Notes** : Action en justice des associations de protection de l'environnement, infraction environnementale et préjudice moral, *note sous Civ. 3^e, 8 juin 2011, Béatrice Parance*
- 2641 Vente des biens loués au preneur et conflit de droits de préemption en matière rurale, *note sous Civ. 3^e, 13 juill. 2011, Franck Roussel*
- 2644 L'avocat n'est pas du croire, *note sous Civ. 1^{re}, 22 sept. 2011, Bruno Dondero*

ENTRETIEN

2648 Anne-Marie Leroy - Banque mondiale : forum international Droit, Justice et Développement

DALLOZ

321138



9 782993 211380

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
RENAUD LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE
et Charles VALLEE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition.

REDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef
Inès GALLMEISTER (5356) Rédactrice en chef adjointe

• REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET
Commerce électronique: Cédric MANARA
Concurrence - Distribution: Eric CHEVRIER
Contrat d'affaires: Xavier DELPECH
Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH
Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD
Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET
Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU
Société et marché financier: Alain LIENHARD

• EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction:

Françoise ARRIAGADA (5363)

Katy PERCHEREAU (5366)

Secrétaire d'édition: Patricia ANDRY (5284)

Maquettiste - Graphiste: Patrick VERDON (5448)

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Mélanie WONG

Abonnements: Yvette NAY

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN

Abonnements: ventes@dalloz.fr

Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 385 € HT (393,09 € TTC)

Etranger: 451 € HT (460,47 € TTC)

Prix au numéro: 18,38 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1012 T 82206

JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne cedex

Dépôt légal - Octobre 2011

Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €
Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14°
RCS Paris 572 195 550
Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811Z
TVA FR 69572195550
Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

SOMMAIRE

ÉDITO par Félix Rome

2585

Ministère public : magistrats debout !



2588

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Carte bancaire: opposition en cas de procédure collective, *Com. 11 oct. 2011*

Commerce électronique

Enregistrement de noms de domaine : non-responsabilité du registre du « .fr », *Versailles, 15 sept. 2011*

Concurrence-Distribution

Distribution sélective de produits cosmétiques: vente en ligne, *CJUE 13 oct. 2011*

Pratiques restrictives: conditions d'action du ministre de l'économie, *Com. 18 oct. 2011*

Consommation

Association de consommateurs: changement de dénomination, *Civ. 1^{re}, 20 oct. 2011*

Contrat d'affaires

Transport aérien: notion large d'annulation de vol, *CJUE 13 oct. 2011*

Entreprise en difficulté

Plan de continuation et régime de la communauté universelle
Associé en liquidation judiciaire : participation aux décisions collectives, *Com. 18 oct. 2011*

Procédure d'insolvabilité: notion de « centre des intérêts principaux », *CJUE 20 oct. 2011*

Fonds de commerce et commerçants

Simplification du droit : aspects de droit de l'entreprise

Propriété intellectuelle

HADOPI: rejet des recours en annulation des décrets
Brevet européen: effet de l'extinction sur la substitution au brevet français, *Com. 18 oct. 2011*

Protection des logiciels: exception d'interopérabilité, *Civ. 1^{re}, 20 oct. 2011*
Pas de brevet pour la recherche sur l'embryon humain, *CJCE 18 oct. 2011*

Société et marché financier

Actionnaire minoritaire : choix de l'expertise, *Com. 18 oct. 2011*
Délit d'initié: précision suffisante de la définition, *CEDH 6 oct. 2011*
Sanction des abus de marché : proposition de directive

2598

DROIT CIVIL

Bien-Propriété

Prescription acquisitive : non-renvoi de la QPC, *Civ. 3^e, 12 oct. 2011*

Contrat-Responsabilité-Assurance

Table restaurée: erreur sur les qualités substantielles, *Civ. 1^{re}, 20 oct. 2011*
Responsabilité médicale: refus d'avancer un rendez-vous urgent, *Civ. 1^{re}, 6 oct. 2011*
Impossibilité de se pourvoir en cassation: perte de chance, *Civ. 1^{re}, 6 oct. 2011*

Famille-Personne-Succession

Bigamie: nullité du premier mariage, *Civ. 1^{re}, 26 oct. 2011*

2600

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Responsabilité pénale des personnes morales: délégation de pouvoirs, *Crim. 11 oct. 2011*

Presse et communication

Diffamation: élection de domicile dans la ville du siège de la juridiction, *Civ. 1^{re}, 20 oct. 2011*

2601

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Université: nomination des enseignants-chercheurs, *CE 14 oct. 2011*
Passport biométrique: validation de l'essentiel du dispositif, *CE 26 oct. 2011*
Réforme de la haute fonction publique territoriale

Santé publique

Publicité illicite pour le whisky : jeu-concours en ligne, *Civ. 1^{re}, 20 oct. 2011*

2604

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Salarié en arrêt maladie: manquement à l'obligation de loyauté, *Soc. 12 oct. 2011*
VRP: non-concurrence contractuelle et conventionnelle, *Soc. 12 oct. 2011*
Représentativité syndicale : impact de la réforme

Sécurité sociale

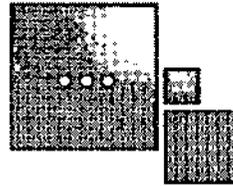
Jeune entreprise innovante: recouvrement des cotisations sociales, *Civ. 2^e, 13 oct. 2011*

2606

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Territorialité de la postulation: non-renvoi de la QPC, *Civ. 2^e, 12 oct. 2011*
Avocat: décision implicite du conseil régional de discipline, *Civ. 1^{re}, 20 oct. 2011*



POINT DE VUE

2607 Le voisin occasionnel: précision ou disparition d'une notion ?
par Nadège Reboul-Maupin



ÉTUDES ET COMMENTAIRES



CHRONIQUES

2609 Vidons les greffes de la République !
De l'exhaustivité d'accès aux arrêts civils des cours d'appel
par Xavier Henry

2617 Revendication du prix de revente par le bénéficiaire
d'une clause de réserve de propriété: à la recherche
d'une cohérence en droit des entreprises en difficulté
par Carole Souweine

PANORAMA

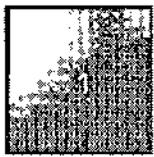
2624 Droit patrimonial de la famille
juillet 2010 - juin 2011
par Camille Bourdaine-Mignot, Vincent Brémond,
Marc Nicod et Janine Rével

NOTES

2635 Action en justice des associations de protection
de l'environnement, infraction environnementale
et préjudice moral, note sous Civ. 3^e, 8 juin 2011
par Béatrice Parance

2641 Vente des biens loués au preneur et conflit
de droits de préemption en matière rurale,
note sous Civ. 3^e, 13 juill. 2011
par Franck Roussel

2644 L'avocat n'est pas du croire,
note sous Civ. 1^{re}, 22 sept. 2011
par Bruno Dondero



ENTRETIEN

2648 Anne-Marie Leroy -
Banque mondiale: forum international Droit, Justice et Développement

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) soit à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), soit à Inès Gallmeister (i.gallmeister@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz* à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).